



(11)

EP 3 763 487 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
13.01.2021 Bulletin 2021/02

(51) Int Cl.:
B25H 3/02 (2006.01) E04G 5/00 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **20184314.1**

(22) Date de dépôt: **06.07.2020**

(84) Etats contractants désignés:
AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL PT RO RS SE SI SK SM TR
Etats d'extension désignés:
BA ME
Etats de validation désignés:
KH MA MD TN

(71) Demandeur: **Broennec, David**
29160 Crozon (FR)

(72) Inventeur: **Broennec, David**
29160 Crozon (FR)

(74) Mandataire: **Ipside**
4, rue de Kerogan
29337 Quimper Cedex (FR)

(30) Priorité: **12.07.2019 FR 1907871**

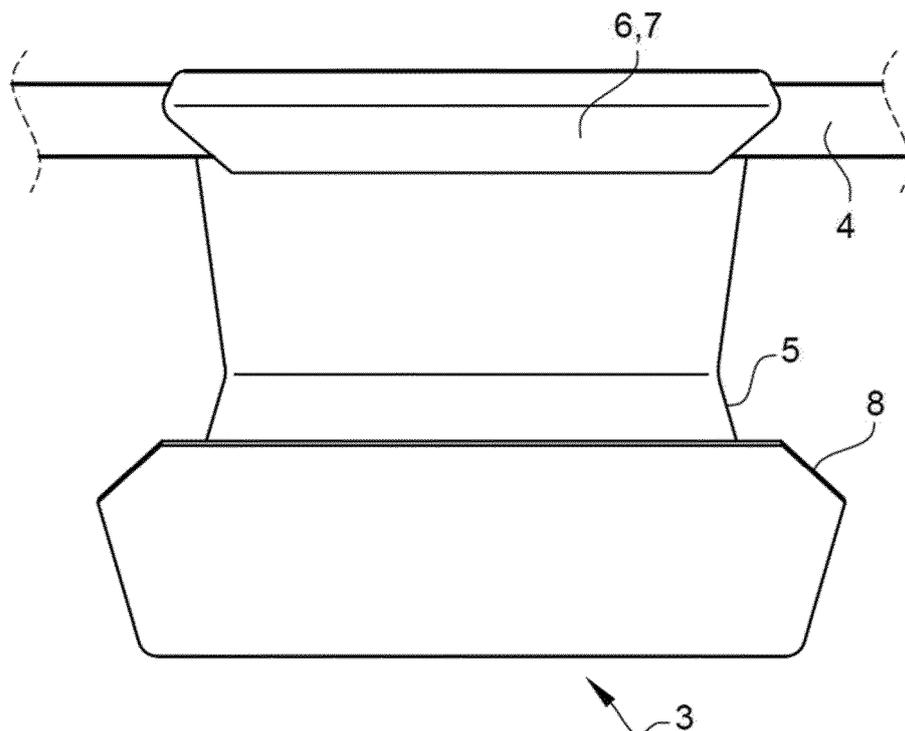
(54) **BAC DE RANGEMENT POUR COUVREUR**

(57) Bac de rangement (3) pour ardoises comprenant un compartiment de stockage (5) ayant sensiblement la forme d'un parallélepède rectangle, caractérisé en ce que le bac de rangement est composé d'une feuille

de métal pliée et comporte une gorge (7) de section sensiblement en « u » prévue pour l'ancrage sur une barre métallique.

[Fig. 2]

Fig. 2



EP 3 763 487 A1

Description

[0001] La présente invention est du domaine de la couverture des bâtiments, et vise plus particulièrement les couvertures des charpentes comprenant un matériau de couverture en ardoise. La présente invention concerne en particulier un bac de rangement pour le stockage des ardoises et/ou des outils de couvreur.

[0002] Les toitures en ardoises sont traditionnellement montées par les couvreurs sur les voliges de la charpente, laquelle charpente étant le plus souvent à une hauteur nécessitant la présence d'un échafaudage. Pour réaliser une couverture, et pour son entretien, le couvreur doit généralement ériger un tel échafaudage au plus près de la zone à traiter. Un tel échafaudage sert notamment à faciliter le stockage des éléments à monter sur la toiture, tels que les ardoises, et à amener les outils nécessaires au plus près de l'espace de travail.

[0003] Les ardoises sont souvent posées au sol ou en hauteur sur une plateforme de l'échafaudage, et il est difficile de les maintenir ainsi empilées en hauteur sans risque de chute.

[0004] La demande JP11245181 décrit une boîte à outils (« toolbox ») de couvreur pour le stockage d'éléments sur une toiture. Une telle boîte n'a pas la forme adaptée pour le stockage d'ardoises, et, sa structure rend son utilisation peu compatible avec une fixation à proximité d'un échafaudage ou d'une échelle, puisque le coffrage de la boîte est positionné sur des rails qui doivent coopérer avec le faitage du toit.

[0005] La demande JP2010037908 décrit un élément de structure de toit, du type tuile métallique faite à partir d'une feuille de métal qui est pliée. Une telle feuille de métal ne comporte pas d'espace dédié au stockage d'élément plat, et le creux de la feuille ne comporte pas d'angle droit pour le blocage d'éléments plats comme les ardoises de couverture.

[0006] Pour pallier tout ou partie des inconvénients susmentionnés de l'état de la technique, la présente invention concerne un bac de rangement pour ardoise comprenant un compartiment de stockage ayant sensiblement la forme d'un parallépipède rectangle, caractérisé en ce que le bac de rangement comporte un moyen d'ancrage prévu pour l'ancrage sur une barre métallique.

[0007] Une telle configuration du bac de rangement selon l'invention permet de stocker des éléments plats empilés, telles que des ardoises, en toute sécurité dans le compartiment de stockage et de fixer le bac une des barres métalliques d'un échafaudage.

[0008] L'invention est avantageusement mise en œuvre selon les modes de réalisation et les variantes exposées ci-après, lesquelles sont à considérer individuellement ou selon toute combinaison techniquement opérante.

[0009] Avantageusement, le moyen d'ancrage est une gorge de section sensiblement en « u ». Une telle gorge permet une fixation sur toute la longueur du bac, ce qui garantit un maintien sûr, même lorsqu'il y a un fort vent.

[0010] Avantageusement, le bac de rangement est composé d'une feuille de métal pliée. Un tel bac est d'une conception simple et robuste, ce qui permet des cadences de production élevées pour sa fabrication.

5 **[0011]** Avantageusement, le compartiment de stockage est une gouttière de section sensiblement en « u ». Le compartiment est ouvert de part et d'autre sur les côtés ce qui facilite l'accès à l'intérieur du bac par le couvreur.

10 **[0012]** Avantageusement, la gorge de section en « u » est positionnée en vis-à-vis dudit compartiment de stockage. Une telle conformation permet de réduire au maximum le volume utile du bac de rangement à positionner sur l'échafaudage.

15 **[0013]** Avantageusement, la feuille de métal comporte au moins un métal sélectionné parmi de l'aluminium, du zinc et de l'acier, de préférence la feuille de métal est une feuille d'acier galvanisé.

20 **[0014]** Avantageusement, la feuille de métal comporte des découpes sur ses quatre angles. Les découpes permettent d'ôter les bords saillant pour un plus grand confort d'utilisation.

25 **[0015]** D'autres avantages, buts et caractéristiques de la présente invention ressortent de la description qui suit faite, dans un but explicatif et nullement limitatif, en regard des dessins annexés, dans lesquels :

[Fig. 1] la figure 1 représente une vue en perspective des bacs de rangement selon l'invention comportant des ardoises (en premier plan) ou vide, qui sont ancrées sur la rambarde d'un échafaudage ;

30 [Fig. 2] la figure 2 représente une vue de face d'un bac de rangement selon l'invention positionné sur une partie d'une rambarde ; et

35 [Fig. 3], [Fig. 4] les figures 3 et 4 représentent une vue de côté de deux modes de réalisation de bacs de rangement selon l'invention ;

40 **[0016]** La figure 1 montre une toiture 1 devant laquelle est érigé un échafaudage 2 et des bacs de rangements 3 placés sur une rambarde 4 de l'échafaudage. Le bac de rangement 3 est particulièrement utile pour le stockage d'ardoises de toiture et comporte, selon un mode de réalisation préféré, un compartiment de stockage 5 ayant la forme d'une gouttière de section sensiblement en « u ». Le compartiment est dimensionné pour contenir un bloc d'ardoises empilées, idéalement de dix à vingt ardoises empilées, sa largeur « L » est d'au moins 23 cm et sa profondeur « P » est d'au moins 15 cm (voir sur la figure 4).

50 **[0017]** Le bac de rangement 3 selon l'invention comprend un moyen d'ancrage 6 consistant en, selon une variante préférée, une gorge 7 de section sensiblement en « u ». Le bac de rangement est réalisé à partir d'une feuille de métal qui est pliée, et est plus particulièrement découpée à la guillotine et façonnée à la plieuse d'atelier. La feuille de métal comporte quatre découpes 8 sur ces quatre angles pour éviter que le couvreur ne se blesse

en manipulant les bacs.

[0018] Le moyen d'ancrage 6 est réalisé, selon une variante, en forme de gorge dont la lumière débouche le long d'une paroi externe du compartiment de rangement 3 (voir sur la figure 4). Selon une variante préférée, le moyen d'ancrage 6 en forme de gorge débouche en regard de la partie interne du compartiment de stockage 3 (voir sur la figure 3).

5

10

Revendications

1. Bac de rangement (3) pour ardoises comprenant un compartiment de stockage (5) ayant sensiblement la forme d'un parallélépipède rectangle, **caractérisé en ce que** le bac de rangement est composé d'une feuille de métal pliée et comporte une gorge (7) de section sensiblement en « u » prévue pour l'ancrage sur une barre métallique. 15
2. Bac de rangement (3) selon la revendication 1, dans lequel le compartiment de stockage (5) est une gouttière de section sensiblement en « u ». 20
3. Bac de rangement (3) selon l'une des revendications 1 à 2, dans lequel la gorge (7) de section en « u » est positionnée en vis-à-vis dudit compartiment de stockage (5). 25
4. Bac de rangement (3) selon l'une des revendications 1 à 3, dans lequel la feuille de métal comporte au moins un métal sélectionné parmi de l'aluminium, du zinc et de l'acier. 30
5. Bac de rangement (3) selon l'une des revendications 1 à 4, dans lequel la feuille de métal comporte des découpes (8) sur ses quatre angles. 35

40

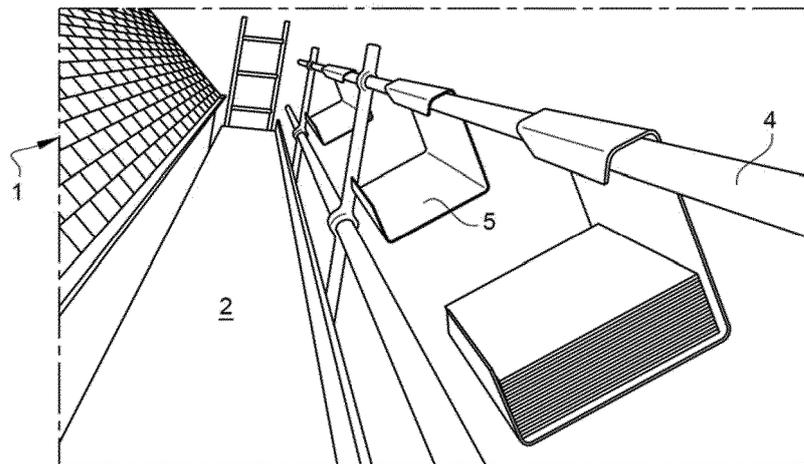
45

50

55

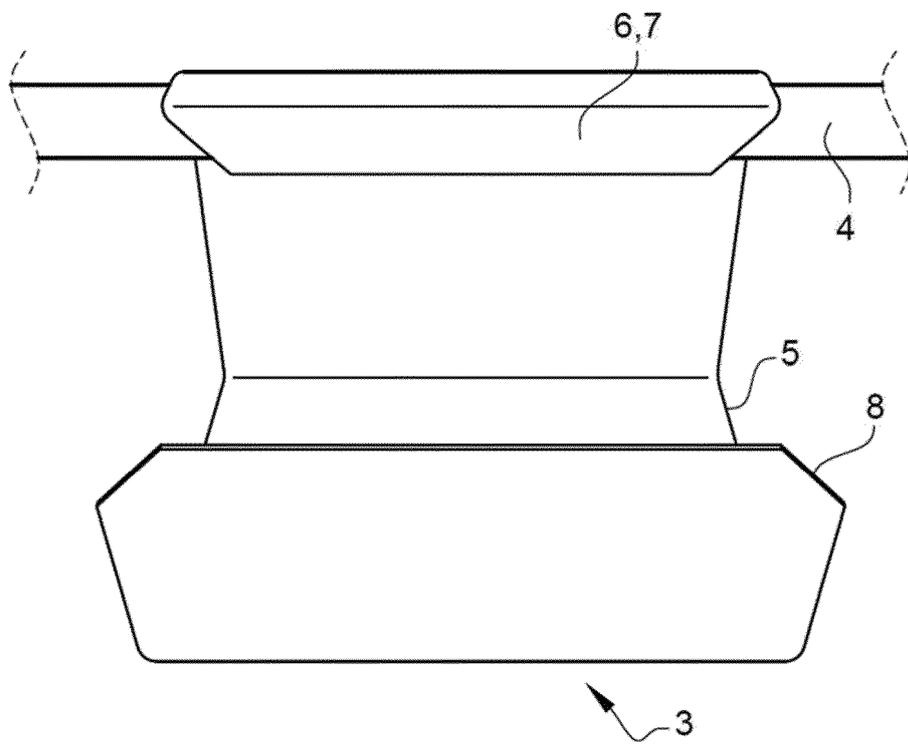
[Fig. 1]

Fig. 1



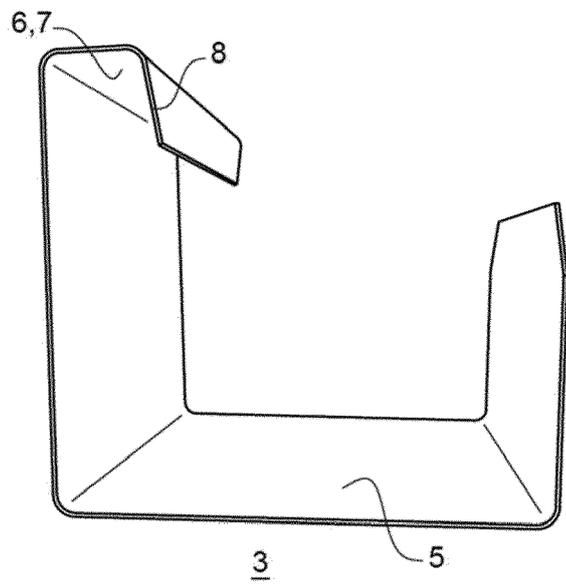
[Fig. 2]

Fig. 2



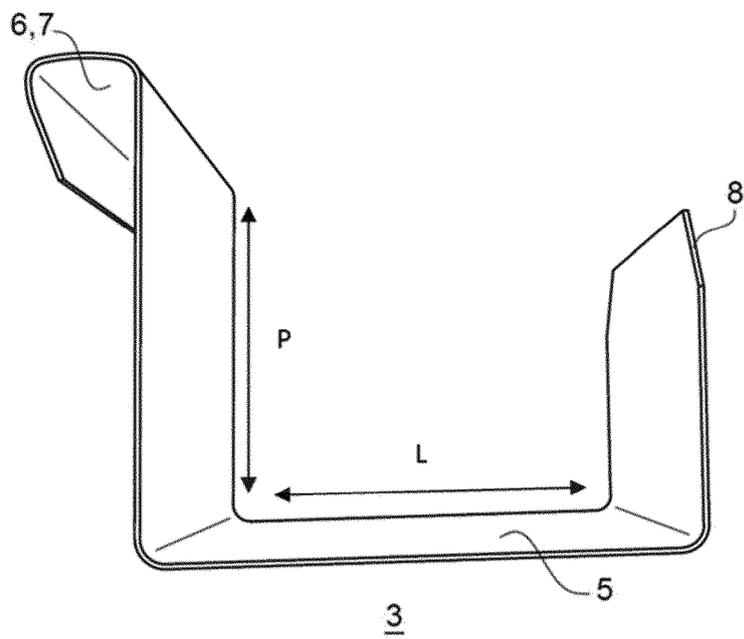
[Fig. 3]

Fig. 3



[Fig. 4]

Fig. 4





RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 20 18 4314

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
Y	US 8 881 917 B1 (SOOKNANAN VAJAI [US]) 11 novembre 2014 (2014-11-11) * colonne 5, lignes 24-60 * * figures 3a,3b *	1-5	INV. B25H3/02 E04G5/00
Y	EP 2 250 946 A1 (WERTLI PAUL [CH]) 17 novembre 2010 (2010-11-17) * alinéas [0007], [0008] * * figures 1,2 *	1-5	
Y	US 2019/145576 A1 (MELDRUM SETH [US]) 16 mai 2019 (2019-05-16) * alinéas [0026], [0030], [0039] * * figure 1 *	5	
A	US 5 509 632 A (MESNA LARRY D [US] ET AL) 23 avril 1996 (1996-04-23) * colonne 1, lignes 33-44 * * figures 1,2 *	1	
A	US 6 932 310 B1 (DISS DEREK F [US]) 23 août 2005 (2005-08-23) * colonne 2, ligne 60 - colonne 3, ligne 27 * * figures 1,3 *	1,3	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC) B25H E04G
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 4 novembre 2020	Examineur Bonnin, David
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 20 18 4314

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

04-11-2020

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 8881917	B1	11-11-2014	AUCUN
EP 2250946	A1	17-11-2010	CH 700787 A2 EP 2250946 A1
US 2019145576	A1	16-05-2019	AUCUN
US 5509632	A	23-04-1996	AUCUN
US 6932310	B1	23-08-2005	AUCUN

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- JP 11245181 B [0004]
- JP 2010037908 B [0005]